

**COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 6 mars 2020**

Lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 24 janvier 2020

**Délibération : Fiscalité directe locale 2020**

Monsieur le Maire expose au conseil qu'il faut voter les taxes locales pour 2020.

L'assemblée décide à l'unanimité de conserver les taux de 2019 soit :

Taxe d'habitation	8,50
Taxe foncière (bâti)	11,11
Taxe foncière (non bâti)	35

**Délibération : Classement des voies communales**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, suite à l'enquête publique réalisée en septembre 2019 pour le classement de diverses voies dans la voirie communale, le dossier n'a pas fait l'objet d'opposition dans les deux mois suivant le dépôt en sous-préfecture.

Il convient donc maintenant de modifier le tableau de la voirie communale en conséquence.

Cette mise à jour permet d'identifier 17 788 mètres de voies communales.

L'assemblée adopte à l'unanimité cette modification.

**Délibérations : Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2019, et affectation des résultats 2018**

Après vérification, les comptes de gestion de la Trésorière correspondent aux comptes administratifs de la Commune.

**Budget commune**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés		33 539.88 €		34 141.63 €
Opérations de l'exercice	273 719.38 €	264 230.78 €	107 667.74 €	118 886.73 €
<b>Totaux</b>	<b>273 719.38 €</b>	<b>297 770.66 €</b>	<b>107 667.74 €</b>	<b>153 028.36€</b>
Résultat de clôture		24 051.28 €		45 360.62 €
	Excédent de financement			45 360.62 €
	Restes à réaliser		16 600.00 €	13 750.00 €
	Excédent total de financement			42 510.62 €

Le Conseil décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

au compte 1068 (recette d'investissement)       au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

**Budget multiservice**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés		23 095.28 €	23 824.20 €	
<i>dont part affectée à invest.</i>		22 324.20 €		
Opérations de l'exercice	14 230.14 €	38 568.52 €	25 263.96 €	29 987.20 €
<b>Totaux</b>	<b>14 230.14 €</b>	<b>39 339.60 €</b>	<b>49 088.16 €</b>	<b>29 987.20 €</b>
Résultat de clôture	/	25 109.46 €	19 100.96 €	/
	Restes à réaliser		2 500 €	0 €
	Besoin total de financement		21 600.96 €	

Le Conseil décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

au compte 1068 (recette d'investissement)       au compte 002 (excédent de fonct. reporté)

**Budget assainissement**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	51.01 €	0 €	0 €	14 778.54 €
Opérations de l'exercice	24 282.86 €	24 481.04 €	17 433.24 €	22 427.18 €
<b>Totaux</b>	<b>24 333.87 €</b>	<b>24 481.04 €</b>	<b>17 433.24 €</b>	<b>37 205.72 €</b>
Résultat de clôture		147.17 €		19 772.48 €
	Excédent de financement			19 772.48 €
	Restes à réaliser		19 776.76 €	
	Excédent total de financement		4.28 €	

Le Conseil décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

au compte 1068 (recette d'investissement)       au compte 002 (excédent de fonct. reporté)

**Budget lotissement Route de Violy :**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	0	0	36 564.43 €	0
Opérations de l'exercice	93 872.76 €	97 967.46 €	74 567.46 €	55 869.43 €
Totaux	93 872.76 €	97 967.46 €	113 131.89 €	55 869.43 €
Résultat de clôture	0	4 094.70 €	57 262.46 €	

Le Conseil décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

0 €	au compte 1068 (recette d'investissement)	4 094.70 €	au compte 002 (excédent de fonct. reporté)
-----	---	------------	--

**Délibération : Création d'un emploi permanent de secrétaire de mairie**

Le Maire rappelle à l'assemblée que l'emploi permanent de secrétaire de mairie à temps non complet à raison de 20 heures hebdomadaires, correspondant au grade d'Adjoint Administratif Principal 2eme classe dans la limite du 1er échelon, et propose de renouveler le contrat de la secrétaire de mairie à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020 au grade adéquat.

Le conseil décide de créer cet emploi au tableau des effectifs.

**Délibération : Création d'un emploi permanent d'adjoint technique**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi permanent d'auxiliaire-cantinière, à temps non complet à raison de 23 heures hebdomadaires, correspondant au grade d'adjoint technique (C1), du 9 mars 2020 au 31 mars 2020 inclus, pour répondre au besoin de la commune.

L'assemblée adopte à l'unanimité la proposition du maire.

**Délibération : Travaux rue du Maréchal Ferrant – Choix du maître d'oeuvre**

Monsieur le Maire communique au conseil les réponses des différentes entreprises sollicitées pour les travaux de la rue du Maréchal Ferrant.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise SADE, 42840- MONTAGNY, avec un devis à 27 146 € HT, soit 32 575.20 € TTC

**Délibération : Subvention Terre de Tisseurs**

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention présentée par le musée de la cravate et du textile à Panissières et le musée du tissage et de la soierie à Bussières pour promouvoir le label « Terre de Tisseurs, Terre d'Excellence ». Un montant de 60€ est sollicité auprès des communes membres de « Terre de Tisseurs, Terre d'Excellence » pour permettre d'attribuer un prix au concours de la Création.

L'assemblée accepte à l'unanimité la participation de la commune.

*Clôture du Conseil Municipal.*